

Un «séminaire aventure» envenime les relations entre Pro Natura et Ollon

» **VILLARS** La zone protégée de Couffin a été «visitée» ce week-end par 250 employés d'une grande entreprise. Malgré les précautions prises, Pro Natura Vaud dresse l'oreille et médite une dénonciation.

O ffrir à ses cadres ou employés un week-end en pleine nature pour raffermir les liens collégiaux: c'est très tendance! Mandatée par une grande entreprise bancaire, la société Villars Expérience a mis sur pied le week-end dernier une «expédition surprise». A la clé pour les 250 participants: une randonnée à raquettes à neige et un bivouac d'une nuit dans la zone de Couffin.

Un territoire propriété de la commune d'Ollon, mais un territoire protégé depuis une convention datée de 1995. Laquelle stipule entre autres que le cam-



CAMPEMENT Bivouac et tente cantine, de généreuses dimensions, transportées par hélicoptère, suscitent l'ire de Pro Natura Vaud.

ping et toute manifestation pouvant perturber la faune ou nuire au site sont interdits.

Ayant eu vent d'un ballet d'hélicoptère pour le transport d'une tente cantine de grande dimension et du matériel nécessaire au bivouac – notamment une centaine de tentes –,

le secrétaire exécutif de Pro Natura Vaud, Michel Bongard, voit rouge. «Je vais écrire à la Municipalité pour obtenir des éclaircissements», confiait-il hier. «Mais si les dispositions légales ont été violées par les organisateurs avec l'accord des autorités, la commune sera dé-



L'EXPERT Guido Guidetti, directeur de Villars Expérience et guide de montagne: «Nous ne sommes pas venus faire n'importe quoi!»

noncée. D'autant qu'une partie du territoire emprunté est située dans le périmètre du district franc du Grand Muveran.»

Une expérience unique

Syndic d'Ollon, Michel Dätwyler admet au nom de la Municipalité avoir délivré

l'autorisation temporaire, tout en ayant conscience de la «sensibilité» de l'endroit. Il reconnaît avoir été surpris par l'ampleur de la manifestation: «Il s'agissait d'une expérience pour élargir le champ des activités touristiques, mais il est clair qu'elle ne sera pas reconduite.

Nous proposerons comme par le passé Breteye ou le secteur du col de la Croix.» Rompu à un dialogue tendu avec les organisations écologistes, le syndic attend une dénonciation sans s'émouvoir. «Nous réagirons en temps voulu», lâche-t-il.

Du côté des organisateurs, on plaide des nuisances réduites au maximum, sur la base de l'autorisation concédée sous conditions. Guide de montagne et directeur de Villars Événement, Guido Guidetti est formel: «Nous ne venions pas pour faire n'importe quoi. Les participants étaient encadrés par quinze guides respectueux de la nature.» L'hélicoptère engagé quatre jours durant? «Nous l'avons privilégié à des ratracs ou à des motoneiges, pour ne pas perturber les randonneurs.» Et l'organisateur de saluer pour conclure l'entreprise cliente, qui n'a pas lésiné sur les moyens quant au nettoyage de la place. Celle-ci était rendue à son état naturel mardi après-midi. **JÉRÔME LATHION**